LE CABINET

0 / 5 / N°.../MSHP/CAB/SERV.ONG

Abidjan, le 08 FEV 2016

NOTE D'INFORMATION AUX ONG NATIONALES DE SANTE

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique porte à la connaissance des ONG Nationales de santé agréées, l'ouverture de la session 2016 de la subvention ministérielle.

A cet effet, le service courrier sis à la Cité Administrative au Plateau, Tour C, 16^{ème} étage, reçoit les dossiers de demande de subvention sous forme de press-book à compter du 15 février au 16 mars 2016, délai de rigueur.

Ce press-book en deux(02) exemplaires est composé des pièces suivantes :

- 1- Une (01) demande de subvention 2016 adressée à Madame la Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique;
- 2- Une (01) copie des statuts et règlement intérieur ;
- 3- Une (01) copie du **récépissé de dépôt de dossier d'association** délivrée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- 4- Une (01) copie de la liste des membres fondateurs de l'ONG avec leurs adresses, professions et contacts téléphoniques ;
- 5- Une (01) copie de la liste des membres du bureau exécutif avec leurs adresses, professions et contacts téléphoniques ;
- 6- Une (01) copie de l'extrait d'inscription au journal officiel (J.O);
- 7- Une copie(01) de **l'exemplaire du rapport d'activités de l'année (n-1)** pour les ONG bénéficiaires de la subvention 2015 ;
- 8- Une (01) copie des rapports d'activités des trois(03) dernières années d'exercice (pour les ONG n'ayant jamais bénéficié de la subvention);
- 9- Une(01) copie du plan d'action budgétisé de l'année en cours ;
- 10-Une(01) copie de l'attestation de reconnaissance, de l'agrément, de la convention et/ou du protocole d'accord délivrés par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;
- 11-Une (01) copie du Relevé d'Identité Bancaire(RIB);
- 12-Une (01) copie de la Déclaration Fiscale d'Existence(DFE);
- 13-Une (01) copie du Compte Contribuable(CC).

Pour le Ministre et par délégation Le Directeur de Cabinet

Prof. Abdoul Kader KEITA